



# Les élections des parents

Après les élèves, ce fut au tour des parents de voter. Nous avons préparé un interview afin de savoir en quoi consistaient ces élections. Voici les questions que nous avons posé au responsable du bureau de vote :

Q : *Comment s'appellent ces élections ?*

R : Ces élections s'appellent « les élections des parents d'élèves »

Q : *Quels sont les candidats ?*

R : Il s'agit d'une liste de candidats dont voici les noms :

Mme Corroyer	Mme Bogdanski	Mme Calonne
M. Marcotte	Mme Duchateau	M. Sagot
M. Bamouhami	Mme Lammens	Mme Roussel

Q : *Quelles sont les personnes qui peuvent voter ?*

R : Tous les parents des élèves de l'école primaire peuvent voter. Chacun peut voter, soit par correspondance, soit en venant dans le bureau et en mettant son enveloppe dans l'urne.

Q : *Qu'allez vous faire si vous êtes élus ?*

R : Les parents élus vont représenter les parents d'élèves lors des conseils d'école.

Q : *Quand aura lieu le dépouillement ?*

R : Le dépouillement aura lieu à partir de 12 h 30.



*Merci à Mme Corroyer d'avoir bien voulu répondre à nos questions*

## Les résultats :

Sur les listes, il y avait 247 inscrits  
108 parents ont voté.

## Comment se déroule une élection ?

L'électeur prend une enveloppe électorale, il prend un bulletin de vote de chaque candidat ou liste, l'électeur se rend dans l'isoloir. Le passage par l'isoloir est obligatoire. Il fait constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe puis il l'introduit lui-même dans l'urne. Il signe la liste d'émargement en face de son nom. Son inscription sur la liste électorale du bureau et son identité sont vérifiées.

*Charlotte, Lou et Matys*